

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative aux projets « FORUM » et « AGORA » sur la commune de Lille
du 1er septembre 2020 à 9h au 15 septembre 2020 à 17h

Le public est informé que, par arrêté, Madame le Maire de Lille a prescrit la prolongation de l'enquête publique unique pour une opération sur la commune de Lille faisant l'objet de demandes de permis de construire concernant le projet « Forum » qui comporte un bâtiment de 30 000 m² de surface de plancher au profit du Département du Nord et le projet « Agora » qui est un ensemble immobilier de 30 000 m² de surface de plancher. L'opération instituée par ces 2 projets est soumise à étude d'impact et doit donc faire l'objet d'une enquête publique.

L'arrêté est affiché au tableau d'affichage habituel de l'Hôtel de Ville de Lille, siège de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville de Lille.

Le périmètre de l'enquête publique se situe à l'angle de la rue Gustave Delory et de la rue Charles Saint-Venant à Lille.

Les demandes de permis de construire concernant l'opération sont déposées par :

- le projet « FORUM » par la société DUVAL DEVELOPPEMENT HAUTS DE FRANCE représentée par Monsieur Bertrand GOENEAU - 7-9, Rue Nationale - 92100 Boulogne Billancourt ;
- le projet « AGORA » par la société ADIM NORD PICARDIE représentée par Monsieur Vincent BEAUCAMP - 3, Quai de Boulogne CS 60164 - 59053 Roubaix Cedex.

La Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville de Lille reste à la disposition du public pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure (20 49 52 95).

La prolongation de l'enquête publique aura lieu du mardi 1er septembre 2020 à 9h00 au vendredi 15 septembre 2020 à 17h00.

Monsieur le Président du Tribunal administratif a désigné Monsieur Philippe-Pierre PIC, professeur d'histoire géographique retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public à l'Hôtel de ville de Lille :

- le mardi 1er septembre 2020 de 9h à 12h,
- le mercredi 9 septembre 2020 de 14h à 17h,
- le mardi 15 septembre 2020 de 14h à 17h.

Modalités d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique, comprenant notamment l'étude d'impact, est consultable :
- en version papier et numérique à l'Hôtel de Ville de Lille (Place Augustin Laurent à Lille) du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- sur le site internet de la Ville de Lille, à partir de la page web dédiée au projet (www.lille.fr onglet « Participer » - « Participez et donnez votre avis »).

Un support papier ou depuis un poste informatique, le public pourra contribuer au registre d'enquête :

à l'Hôtel de Ville de Lille (Place Augustin Laurent à Lille) du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,

ou par voie électronique à l'adresse suivante enquete-publique-forum@mairie-lille.fr,

ou par voie postale à Monsieur le commissaire enquêteur Philippe-Pierre PIC - Enquête publique « FORUM » - Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement - Hôtel de Ville de Lille face Augustin Laurent - CS 30667 - 59033 Lille Cedex.

Il est précisé que les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, au registre d'enquête de l'Hôtel de Ville.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra son rapport relatant le déroulement de l'enquête et ses conclusions motivées. Il pourra être pris connaissance pendant un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur :

sur le site internet de la ville www.lille.fr - onglet « Participer » - « Participez et donnez votre avis »,

auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville de Lille (20 49 52 95).

Après le déroulement de l'enquête et réception des conclusions du commissaire enquêteur, la Ville de Lille, autorité compétente pour l'instruction des demandes de permis de construire objet de l'étude d'impact soumise à enquête publique, rendra sa décision sur l'octroi de l'autorisation d'urbanisme.

Après le déroulement de l'enquête et réception des conclusions du commissaire enquêteur, la déclaration de projet approuvant le caractère d'intérêt général de l'opération sera soumise au vote du Conseil départemental du Nord.

Modalités particulières liées à la crise sanitaire :

En regard des circonstances sanitaires actuelles, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire au sein de l'Hôtel de Ville. Afin de respecter les règles d'espacement au sein de l'Hôtel de Ville, le nombre de personnes autorisées à consulter simultanément le dossier d'enquête publique pourra être limité. Il en sera de même lors des permanences du commissaire enquêteur.

1497390600

NOUVEAUTÉ



LES ADOS,
Les comprendre enfin pour les aider au mieux !

4,90

EN VENTE chez votre marchand de journaux

et sur www.edition.com et www.editions.com

Frais de port OFFERTS

LA VOIX DU NORD

AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général du SIDEN-SIAN en date du 27 juillet 2020, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de GOUZEACOURT, adhérente au SIDEN-SIAN, sera soumis à l'enquête publique du Mercredi 26 août 2020 à 9h00 au Lundi 14 septembre 2020 à 14h00 inclus. Monsieur Jean-Marie JACOBUS assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

un dossier sera déposé à la Mairie de GOUZEACOURT, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de GOUZEACOURT, lequel les annexera au registre.

La mise en œuvre des mesures barrières font l'objet d'un protocole détaillé d'accueil du public en Mairie (réception du Commissaire Enquêteur et consultation du dossier).

Les personnes souhaitant rencontrer le Commissaire Enquêteur sont invitées à prendre préalablement rendez-vous téléphoniquement auprès de la Mairie (03 27 82 12 41) et ce, pour éviter les files d'attente.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.gouzeacourt@noreade.fr

Ces observations seront également consultables sur le site internet.

Une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de GOUZEACOURT le :

Mercredi 26 août 2020 de 9H00 à 12H00

Samedi 5 septembre 2020 de 9H00 à 12H00

Lundi 14 septembre 2020 de 14H00 à 17H00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Le rapport et les conclusions seront consultables pendant un an en version papier à la mairie de GOUZEACOURT et en version informatisée sur le site internet de Noreade (avec le dossier d'enquête publique).

1497002300



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE SEPTIEME MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 21 AOUT AU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 INCLUS

Le public est informé que par arrêté, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de septième modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire du vendredi 21 août à 08h30 au mercredi 30 septembre 2020 inclus à 18h00.

Durant cette période de 41 jours, les pièces du dossier d'enquête publique pourront être consultées en version papier, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux :

- à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine à DUNKERQUE,
- en mairies de ARMOUITS-CAPPEL, BRAY-DUNES, CAPPELLE-LA-GRANDE, COUDEKERQUE-BRANCHE, DUNKERQUE (Hôtel de ville, place Charles Valentin), GRANDE-SYNTHE, GRAVELINES, LOON-PLAGE, et ZUYDCOOTE.

Par ailleurs, le dossier d'enquête pourra être consulté les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux sur un poste informatique à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque Pertuis de la Marine à DUNKERQUE. Il sera également disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Communauté Urbaine de Dunkerque : www.communauté-urbaine-dunkerque.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées à Monsieur le Commissaire enquêteur, Septième modification du plan local d'urbanisme communautaire, Communauté Urbaine de Dunkerque, Direction Environnement, Territoires et Transition Énergétique, Pertuis de la Marine, BP 85530, 59386 DUNKERQUE Cedex 1 avec la mention apparente "Enquête publique - Ne pas ouvrir", le siège de l'enquête étant fixé à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Le public pourra également déposer ses observations par courrier électronique via l'adresse suivante : Enquete-PLUC-7eme-modification@gmx.fr

Par décision n°E19000201/59 en date du 7 janvier 2020, le Tribunal administratif de Lille a désigné Monsieur Jean-Paul DELVART, cadre au Crédit Agricole retraité en qualité de Commissaire enquêteur.

Des permanences d'accueil du public par le Commissaire enquêteur auront lieu :

- A l'hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine à Dunkerque les :
- Vendredi 21 août de 9h à 12h
- Jeudi 3 septembre de 14h à 17h
- Mardi 8 septembre de 9h à 12h
- Vendredi 18 septembre de 9h à 12h
- Mercredi 30 septembre de 15h à 18h

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échange.

Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier d'enquête publique en tout lieu où il est mis à disposition et peuvent se rendre indifféremment à toute permanence assurée par le Commissaire enquêteur.

Le dossier de septième modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire ne comporte pas d'évaluation environnementale et fait l'objet d'un examen au cas par cas de l'autorité environnementale.

-A l'issue du délai d'un mois après la clôture de l'enquête publique et pendant une durée d'un an, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public en Communauté Urbaine de Dunkerque et en mairies de ARMOUITS-CAPPEL, BRAY-DUNES, CAPPELLE-LA-GRANDE, COUDEKERQUE-BRANCHE, DUNKERQUE (Hôtel de ville, place Charles Valentin), GRANDE-SYNTHE, GRAVELINES, LOON-PLAGE, et ZUYDCOOTE, ainsi que sur le site internet de la Communauté Urbaine de Dunkerque www.communauté-urbaine-dunkerque.fr.

Après réception du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur, la septième modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire sera soumise à approbation par délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

La Communauté Urbaine de Dunkerque est l'autorité responsable du projet de septième modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire. Tout renseignement peut être obtenu auprès de la Direction Environnement, Territoires et Transition Énergétique, Service Urbanisme et Environnement de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

1495811500

PLONGEZ DANS LE JOURNAL AUTHENTIQUE DE VOTRE ANNIVERSAIRE DE 1880 À

Le journal sera livré avec sa pochette cadeau, il s'agira de La Voix du Nord d'un autre titre de presse française.



REVIVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE VOTRE ANNÉE DE NAISSANCE
Livre album disponible de 19€

POUR COMMANDER :

+ 5,90€ de frais de port - Frais de port offerts sur les commandes de plus de 20€ - Stocks disponibles - Commandez sur le site www.edition.com

MIEUX EFFECTUER MES DÉMARCHES SUR INTERNET



Ce guide vous donne accès à toutes les applications et services numériques quotidiens et simplifie votre navigation.

12,90



Ce guide vous donne des conseils simples pour mieux utiliser votre ordinateur et votre smartphone.

12,90

sur www.edition.com
Frais de port OFFERTS à partir de 20€



NOUS AUTRES, GENS DU NORD DE GAULE ET LES HAUTS-DE-FRANCE
19,90

chez votre marchand de journaux et sur www.edition.com
Frais de port OFFERTS à partir de 20€